

**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION
DU CONSEIL DES MAIRES DU
MERCREDI 11 AVRIL 2007
À 19 HEURES 30
À LA SALLE DU CONSEIL DES MAIRES
DE LA MRC DE L'AMIANTE
3830, BOULEVARD FRONTENAC, THETFORD MINES**

SONT PRÉSENTS :

M.	Marquis Bédard	Kinnear's Mills
M.	Jean Binette	Beaulac-Garthyby
Mme	Nicole Bourque	Saint-Pierre-de-Broughton
M.	Philippe Chabot	Saint-Jacques-de-Leeds
M.	Réjean Fortier	Saint-Fortunat
M.	André Gosselin	Disraeli Paroisse
M.	Gérald Grenier	Sainte-Clotilde-de-Beauce
M.	Paul Grenier	East Broughton
M.	Ghislain Hamel	Saint-Jean-de-Brébeuf
M.	Yvon Jolicoeur	Disraeli Ville
M.	Steven Laprise	Saint-Jacques-le-Majeur
M.	Jacques Laprise	Saint-Julien
M.	Jonathan Leclair	Saint-Adrien-d'Irlande
M.	Renaud Legendre	Thetford Mines
M.	Gérald McKenzie	Sainte-Praxède
M.	Pierre Quirion	Adstock
M.	Guy Roy	Sacré-Cœur-de-Jésus
Mme	Josette Vaillancourt	Saint-Joseph-de-Coleraine
M.	Bruno Vézina	Irlande

La séance est ouverte sous la présidence du préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Mme Hélène Faucher.

Monsieur Alain Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à la réunion.

1. PRIÈRE ET MOT DE BIENVENUE

La session est ouverte à 19 h 30 et la pensée qui suit est lue par la préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Madame Hélène Faucher, qui adresse par la suite ses mots de bienvenue aux maires présents :

*« Nous devrions tous nous soucier de l'avenir parce que nous
sommes appelés à y passer le reste de notre vie. »*

(Charles Franklin Kettering)

2. POINTS RÉCURRENTS

CM-2007-04-4862

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Jean Binette et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Pensée et mot de bienvenue
2. Points récurrents
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 14 mars 2007
 - 2.3 Dépôt du projet de procès-verbal du Comité administratif du 3 avril 2007
 - 2.4 Période de questions (15 minutes)
 - 2.5 Dépenses
 - 2.6 État budgétaire au 31 mars 2007
 - 2.7 Correspondance
 - 2.8 Demande de rencontre
3. Affaires découlant du dernier procès-verbal
4. Aménagement du territoire
5. Journal Les Affaires – Tournée du Québec 2007, région de Thetford
6. Société de développement économique de la région de Thetford
7. Récupération Frontenac – Renouvellement de l'entente
8. États financiers au 31 décembre 2006
9. Réflexion stratégique de la MRC – Document synthèse
10. Demande d'appui
11. Élections provinciales du lundi 26 mars 2007
12. Pacte rural 2002-2007 – Demande la municipalité d'Irlande
13. Comité de Sécurité publique – Rencontre du 5 avril 2007
14. Varia
 - 14.1 Activités diverses à venir
 - 14.2 SDERT – Démission de M. Raynald Paré
 - 14.3 SDERT – Nomination de M. Pierre Laroche
 - 14.4 Demande de changement de nom du lac Saint-François
 - 14.5 Comité Uni-Vert
 - 14.6 Directeur général – Disposition du Code municipal du Québec
 - 14.7 Comité de gestion du bassin du Lac Saint-François
15. Prochaine session du conseil des maires
16. Levée de la session

Adopté

2.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 14 mars 2007

CM-2007-04-4863

Il est proposé par Monsieur Philippe Chabot et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 14 mars 2007.

Adopté

2.3 Période de questions

Conformément aux dispositions du règlement numéro 18 de la MRC, une période de questions d'une durée de 15 minutes est prévue immédiatement après l'adoption du procès-verbal de la session précédente. Il n'y a aucune question de l'assemblée.

2.4 Dépôt du projet de procès-verbal du comité administratif du 3 avril 2007

Copie du projet de procès-verbal de la session régulière du comité administratif tenue le 3 avril 2007 est déposée.

2.5 Dépenses

2.5.1 Comptes payés

CM-2007-04-4864

Il est proposé par Monsieur Paul Grenier et résolu unanimement d'entériner le paiement des comptes suivants pour la période du 1^{er} au 31 mars 2007 inclusivement, pour un montant total de 108 818,41 \$, soit 80 992,02 \$ pour les chèques numéros 5377 à 5441 inclusivement, 7 338,21 pour les huit (8) prélèvements automatiques effectués et 20 448,18 \$ pour les salaires versés, le tout tel qu'indiqué au document « *Journal des chèques émis et des paiements effectués du 2007-03-01 au 2007-03-31* ».

Adopté

2.5.2 Comptes à payer

CM-2007-04-4865

Il est proposé par Monsieur Bruno Vézina et résolu unanimement d'autoriser l'aménagiste de la MRC, Monsieur Jacques Thibodeau, à participer au congrès annuel de l'Association des aménagistes régionaux du Québec et, à cet effet, d'autoriser le paiement des frais d'inscription au montant de 325,00 \$ plus les taxes de vente applicables, de même que le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement selon la procédure en vigueur.

Adopté

2.6 État budgétaire au 31 mars 2007

Le directeur général dépose l'état budgétaire au 31 mars 2007. Il présente également les dispositions de l'article 176,4 du Code municipal du Québec. Une discussion s'en suit.

2.7 Correspondance

2.7.1 Tourisme-Amiante

Rappel de la tenue de l'édition 2007 du brunch annuel bénéfice le dimanche 29 avril prochain.

2.7.2 Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

CM-2007-04-4866

Il est proposé par Monsieur Steven Laprise et résolu unanimement de renouveler l'adhésion de la MRC au CRECA pour l'année financière 2007-2008, au coût de 200,00 \$.

Adopté

2.7.3 La Fondation « Mieux vivre chez-soi », CLSC Frontenac

CM-2007-04-4867

Il est proposé par Monsieur Jean Binette et résolu unanimement d'autoriser le préfet de la MRC, Madame Hélène Faucher, à participer à l'activité de financement du samedi 5 mai prochain à Thetford Mines et, pour ce faire, à autoriser le paiement des frais d'inscription, au montant de 125,00 \$, de même que le

remboursement des frais des déplacements selon la procédure en vigueur.

Adopté

Le directeur général s'enquerra auprès de l'organisme des écoles ciblées dans le cadre du programme des « Petits déjeuners ».

2.7.4 Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière

CM-2007-04-4868

Il est proposé par Madame Nicole Bourque et résolu unanimement d'autoriser l'acquisition de la couche localisant les principales interventions forestières, produite à partir de l'image Landsat des 26 août et 27 septembre 2006, en format numérique « shapefile » et accompagnée d'une carte, au montant de 160,00 \$.

Adopté

2.7.5 Festival Promutuel de la relève de Thetford Mines

CM-2007-04-4869

Il est proposé par Monsieur Steven Laprise et résolu unanimement d'adresser une motion de félicitation à l'organisation, désignée « *Lauréat régional 2007* » dans la catégorie Festivals et événements touristiques – Budget d'exploitation de moins de 1M \$, lors de la 22^e édition des Grands Prix du tourisme Desjardins de la Chaudière-Appalaches.

Adopté

2.7.6 Fédération québécoise des municipalités

Information relative à la demande la FQM pour la création par le gouvernement du Québec d'un programme d'aide de 20 M \$ pour le financement de la technologie cellulaire et Internet haute vitesse.

La FQM invite également la MRC à adhérer au service Québec Municipal. Après discussion, il est convenu de ne pas donner suite à cette proposition.

2.8 Demande de rencontre

2.8.1 Parc national de Frontenac – 20^e anniversaire

Les membres du Conseil recevront les représentants du Parc national de Frontenac en préséance, le mercredi 9 mai prochain, à 19 heures.

2.8.2 Sûreté du Québec

Les membres du Conseil recevront le lieutenant Daniel Desmarais, responsable du poste de la MRC, en préséance, le mercredi 9 mai prochain, à 18h30.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

3.1 Compagnie du Chemin de fer du Québec Central (CCFQC)

CM-2007-04-4870

Le directeur général informe les membres du Comité des derniers développements survenus dans le dossier, notamment de l'intérêt exprimé par le ministère des Transports du Québec d'acquiescer les actifs de la CCFQC, de la poursuite de la procédure de vente des actifs initiée à la demande de M. Jean-Marc Giguère par la firme Ernst & Young et de la position adoptée par la CRÉ de l'Estrie. Une discussion s'en suit.

Il est proposé par Monsieur Paul Grenier et résolu unanimement que la MRC de L'Amiante demande à la Conférence des élus de Chaudière-Appalaches d'intervenir en tant qu'interlocutrice de la région auprès du gouvernement du Québec afin de conserver le corridor de la Compagnie du Chemin de fer du Québec Central dans son intégralité, d'en conserver l'emprise pour des fins d'utilité publique et de ne pas le démanteler de façon anarchique avant qu'une orientation claire et globale ne soit définie.

Copie de cette résolution sera transmise pour appui aux autres municipalités régionales de comté de la région de Chaudière-Appalaches. Une copie de la résolution sera également acheminée à messieurs Laurent Lessard, Claude Morin et Yvon Vallières, députés à l'Assemblée nationale.

Adopté

3.2 Plan de gestion des matières résiduelles – Formation du comité

La première rencontre du comité aura lieu le vendredi 13 avril prochain.

3.3 Comité consultatif agricole

CM-2007-04-4871

Il est proposé par Monsieur Marquis Bédard et résolu unanimement d'entériner la nomination de Madame Solange B. Dostie à titre de représentant de la communauté au sein du Comité consultatif agricole.

Adopté

3.4 Prix du Patrimoine – MRC de L'Amiante

Monsieur Ghislain Hamel mentionne que le dévoilement des gagnants se fera lors d'une conférence de presse, le lundi 16 avril prochain.

3.5 Acquisition d'ortho-photographies géoréférencées pour le territoire de la MRC

Les cinq (5) MRC du secteur Chaudière ont accepté la proposition du ministère, position qui a été reçue favorablement par la conférence des préfets de Chaudière-Appalaches. La Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches fera connaître sa position dans les prochaines semaines.

3.6 Salon des technologies environnementales Americana 2007

Le directeur général fait le bilan de cette activité.

3.7 Tourisme-Amiante – Promotion télévisuelle de l'été 2007

Le projet détaillé de la campagne promotionnelle télévisuelle de l'été 2007 est déposé. Une discussion s'en suit.

Le directeur général s'enquerra auprès de Tourisme-Amiante de la place réservée aux municipalités locales dans le plan de communication.

3.8 Soirée reconnaissance – Monsieur Serge Nadeau

Monsieur André Gosselin mentionne qu'environ soixante personnes ont confirmé leur présence à la réception du vendredi 13 avril prochain.

4. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

4.1 Certificat de conformité

4.1.1 Ville de Disraeli – Règlement n° 490, modifiant le règlement de zonage afin de permettre la construction de bâtiments accessoires en cour avant pour les lots riverains

CM-2007-04-4872

Il est proposé par Monsieur Jacques Laprise et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 490 de la Ville de Disraeli modifiant le règlement de zonage afin de permettre la construction de bâtiments accessoires en cour avant pour les lots riverains.

Adopté

4.1.2 Ville de Disraeli – Règlement n° 491, règlement d'emprunt au montant de 808 400 \$ pour la réalisation de travaux d'infrastructures municipales d'aqueduc et d'égout dans le cadre de la réfection du pont de la Route 112 par le ministère des Transports du Québec

CM-2007-04-4873

Il est proposé par Monsieur Marquis Bédard et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement d'emprunt numéro 491 de la Ville de Disraeli, au montant de 808 400 \$, pour la réalisation de travaux d'infrastructures municipales d'aqueduc et d'égout dans le cadre de la réfection du pont de la Route 112 par le ministère des Transports du Québec.

Adopté

4.1.3 Municipalité d'Adstock – Règlement n° 68-07 remplaçant les plans d'urbanisme des anciennes municipalités

CM-2007-04-4874

Il est proposé par Madame Nicole Bourque et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement

numéro 68-07 portant sur le nouveau plan d'urbanisme de la municipalité d'Adstock qui remplace les plans d'urbanisme des anciennes municipalités de Saint-Méthode-de-Frontenac, Sacré-Cœur-de-Marie-Partie-Sud et Sainte-Anne-du-Lac.

Adopté

4.1.4 Municipalité d'Adstock – Règlement n° 69-07 remplaçant les règlements de zonage des anciennes municipalités

CM-2007-04-4875

Il est proposé par Monsieur Jean Binette et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 69-07 de la municipalité d'Adstock remplaçant les règlements de zonage des anciennes municipalités de Saint-Méthode-de-Frontenac, Sacré-Cœur-de-Marie-Partie-Sud et Sainte-Anne-du-Lac.

Adopté

4.1.5 Municipalité d'Adstock – Règlement n° 70-07 remplaçant les règlements de lotissement des anciennes municipalités

CM-2007-04-4876

Il est proposé par Monsieur Gérald McKenzie et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 70-07 de la municipalité d'Adstock remplaçant les règlements de lotissement des anciennes municipalités de Saint-Méthode-Frontenac, Sacré-Cœur-de-Marie-Partie-Sud et Sainte-Anne-du-Lac.

Adopté

4.1.6 Municipalité d'Adstock – Règlement n° 71-07 remplaçant le règlements de construction des anciennes municipalités

CM-2007-04-4877

Il est proposé par Madame Josette Vaillancourt et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 71-07 de la municipalité d'Adstock remplaçant les règlements de construction des anciennes municipalités de Saint-Méthode-de-Frontenac, Sacré-Cœur-de-Marie-Partie-Sud, et Sainte-Anne-du-Lac.

Adopté

4.1.7 Municipalité d'Adstock – Règlement n° 72-07 remplaçant le règlement sur les permis et certificats

CM-2007-04-4878

Il est proposé par Monsieur Réjean Fortier et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 72-07 de la municipalité d'Adstock remplaçant les règlements des permis et certificats des anciennes municipalités de Saint-Méthode-de-Frontenac, Sacré-Cœur-de-Marie et Sainte-Anne-du-Lac.

Adopté

5. Journal Les Affaires – Tournée du Québec 2007- Région de Thetford

La MRC a reçu une offre de placement publicitaire du Journal Les Affaires. Le directeur général présente le projet de placement publicitaire préparé par la Société de développement économique de la région de Thetford, comprenant le logo et les coordonnées de la MRC.

6. SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE THETFORD

6.1 Présentation de M. Luc Rémillard, directeur général

Le directeur général de la SDERT présente un sommaire des activités de l'organisme, notamment en ce qui concerne l'arrimage des services avec Tourisme-Amiante et le sondage de satisfaction des services rendus. Une discussion s'en suit.

6.2 Périmètre comptable

Le directeur général de la MRC informe les membres du conseil des incidences des nouvelles dispositions législatives relatives au périmètre comptable de la MRC qui doit dorénavant intégrer les données comptables de la SDERT. Une discussion s'en suit.

7. RÉCUPÉRATION FRONTENAC – RENOUELEMENT DE L'ENTENTE

CM-2007-04-4879

Il est proposé par Monsieur Marquis Bédard et résolu majoritairement d'accueillir favorablement le projet d'entente soumis à ce jour par l'entreprise Récupération Frontenac pour la réception, le tri, le conditionnement et l'acheminement des matières récupérées par les municipalités situées sur le territoire de la MRC de L'Amiante, pour une durée de cinq ans, et d'autoriser Madame Hélène Faucher, préfet, et Monsieur Alain Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer ladite entente.

Lors du vote tenu sur cette question, les délégués de dix-sept (17) municipalités, représentant 93,7 % de la population et 92,3 % des voix, se sont exprimés en faveur de la résolution alors que les délégués de deux (2) municipalités, représentant 6,3 % de la population et 7,7 % des voix, se sont exprimés contre la résolution.

Adopté

8. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2006

CM-2007-04-4880

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les documents qui lui ont été transmis par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateur externe mandaté, pour procéder à la vérification des comtes de la MRC, à savoir :

- le document « *Présentation de nos conclusions sur la vérification des états financiers de la MRC de L'Amiante* »;
- le formulaire, dûment complété et signé, « *Rapport financier 2006 : exercice terminé le 31 décembre* ».

Le directeur général et secrétaire-trésorier présente un sommaire des principales informations contenues dans ces documents. Une discussion s'en suit.

Il est proposé par Madame Nicole Bourque et résolu unanimement d'entériner le dépôt des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 tels que soumis.

Adopté

9. RÉFLEXION STRATÉGIQUE DE LA MRC – DOCUMENT SYNTHÈSE

Le projet du document synthèse de la réflexion stratégique de la MRC, tel que soumis par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, est déposé pour analyse et commentaires. Le directeur général soumet également une proposition d'objet promotionnel aux couleurs de la MRC.

Ces sujets seront inscrits à l'ordre du jour de la session ordinaire du mercredi 9 mai prochain.

10. RÉSOLUTIONS D'APPUIS

10.1 SDERT- Fonds de développement industriel régional de Thetford

CM-2007-04-4881

Considérant que le Fonds de développement industriel régional de Thetford (FDI) a été créé en 1988 à la suite de l'allocation d'une somme de 1 million de dollars par le Gouvernement fédéral du Parti Conservateur du Canada;

Considérant que le FDI régional de Thetford est un organisme à but non lucratif administré par des bénévoles ayant tous une expertise reconnue dans la gestion d'entreprises;

Considérant que la mission du FDI régional de Thetford est de stimuler le développement économique en aidant financièrement les entreprises de fabrication et de transformation du comté de Mégantic-L'Érable;

Considérant que, depuis sa création, le FDI régional de Thetford a investi plus de 3 millions de dollars sous la forme de subventions, de prêts et en capital-actions à 94 entreprises et organismes du comté de Mégantic-L'Érable;

Considérant que ces différentes formes d'aides financières ont permis de créer 354 emplois, d'en maintenir 854 et de générer plus de 28 millions de dollars en investissement;

Considérant que la gestion courante du FDI régional de Thetford est assumée par un organisme local de développement économique déjà implanté sur le territoire et que, de ce fait, les coûts d'opérations de ce Fonds sont réduits au strict minimum;

Considérant que le FDI régional de Thetford n'a actuellement plus de liquidité pour poursuivre sa mission;

Considérant qu'une demande d'aide financière a été acheminée au Gouvernement fédéral (Développement économique Canada) pour recapitaliser ce Fonds;

Il est proposé par Monsieur Marquis Bédard et résolu unanimement que la MRC de L'Amiante recommande, sans réserve, que la demande d'aide financière déposée auprès du Gouvernement fédéral soit accueillie favorablement et que ces sommes soient versées au Fonds de développement industriel régional de Thetford (FDI), lui permettant ainsi de poursuivre sa mission essentielle au développement économique du comté de Mégantic-L'Érable.

Adopté

10.2 MRC de la Nouvelle-Beauce – Pérennité de l'usine Olymel

CM-2007-04-4882

Considérant la résolution numéro 8263-02-2007, adoptée par le Conseil des maires de la MRC de La Nouvelle-Beauce, demandant un appui relativement à la pérennité de la production et des activités de l'usine de transformation Olymel de Vallée-Jonction;

Attendu qu'à l'image du portrait agricole de la région Chaudière-Appalaches, la production porcine constitue un des fers de lance de la production animale sur le territoire de la MRC de L'Amiante;

Attendu la problématique vécue au cours des derniers mois, tant à l'abattoir Olymel de Vallée-Jonction que pour les producteurs de porcs eux-mêmes;

Attendu tous les efforts consentis en production porcine au cours des années, que ce soit par des investissements humains ou encore monétaires, entre autres dans la recherche de nouvelles technologies de production et l'amélioration de la qualité de l'environnement;

Attendu qu'il est primordial d'entrevoir un avenir meilleur en production porcine et, qu'à cet effet, il devient nécessaire d'apporter des modifications aux façons de faire;

Attendu que le Conseil de la MRC de L'Amiante est d'avis qu'il n'est pas souhaitable qu'il s'installe une compétition entre les entreprises du secteur agricole du Québec lorsque la compétition vient de l'extérieur du pays;

Il est proposé par Monsieur Guy Roy et résolu unanimement d'appuyer la résolution numéro 8263-02-2007, adoptée par le Conseil des maires de la MRC de La Nouvelle-Beauce, relative à la pérennité de la production et des activités de l'usine de transformation Olymel de Vallée-Jonction et de demander au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec d'asseoir ensemble tous les intervenants de l'industrie porcine québécoise afin de convenir de meilleures façons de faire afin de :

- trouver une solution durable et rentable à l'exercice de cette production, à sa transformation et à sa mise en marché;
- assurer un avenir meilleur à cette industrie;
- retrouver le dynamisme qu'elle a déjà connu.

Adopté

10.3 MRC de la Nouvelle-Beauce – Concurrence déloyale des régions

Après discussions, il est convenu de ne pas donner suite à la demande d'appui portant sur la concurrence déloyale des régions.

11. ÉLECTIONS PROVINCIALES DU LUNDI 26 MARS 2007

Madame Hélène Faucher a transmis une lettre de félicitation à chacun des trois (3) candidats élus sur le territoire de la MRC de L'Amiante, soit Monsieur Laurent Lessard, dans le comté de Frontenac, Monsieur Yvon Vallières, dans le comté de Richmond, et Monsieur Claude Morin, dans le comté de Beauce-Sud.

12. PACTE RURAL 2002-2007 – DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ D'IRLANDE

Cette demande, relative à la phase II de l'aménagement de l'étang Slater, sera traitée ultérieurement.

13. COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE – RENCONTRE DU 5 AVRIL 2007

Madame Hélène Faucher présente un résumé des dossiers abordés lors de la séance du Comité de sécurité publique du 5 avril dernier, notamment en ce qui concerne les effectifs de la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC de L'Amiante. Les maires sont invités à communiquer directement avec le responsable du poste de la Sûreté, le lieutenant Daniel Desmarais, pour toute question ou problématique particulière. Un tableau identifiant le policier parrain de chacune des municipalités est remis.

14. VARIA

14.1 Activités diverses à venir

Monsieur Renaud Legendre apporte les informations suivantes, à savoir :

- que la Ville de Thetford Mines organise une journée de formation pour les nouveaux élus, le samedi 14 avril prochain, et qu'elle dispose de places offertes à moitié prix pour des élus ou du personnel cadre de d'autres municipalités;
- que l'édition 2007 du Grand Mc Don aura lieu le mercredi 9 mai prochain et que les élus sont invités à s'impliquer dans cette activité de financement dont les profits seront versés au programme enfant santé de l'hôpital de Thetford Mines;
- que la soirée bénéfiques Vins & Fromages, organisé par la Corporation de développement communautaire de la région de Thetford aura lieu le jeudi 31 mai prochain.

14.2 SDERT – Table sectorielle « Chambre de commerce »

14.2.1 Démission de Monsieur Raynald Paré

Les membres du Conseil prennent acte de la correspondance reçue ce jour et par laquelle Monsieur Raynald Paré remettait sa démission, à titre de représentant de la Chambre de commerce et d'industrie de L'Amiante au sein du conseil d'administration de la SDERT, pour des raisons de santé.

CM-2007-04-4883

Une motion unanime de félicitations et de reconnaissance est proposée par Madame Nicole Bourque et est adressée à Monsieur Raynald Paré pour l'excellence de son travail, pour sa grande compétence et sa disponibilité de même que pour l'ensemble des services qu'il a rendus à la communauté de la région de Thetford au cours des dernières années.

Adopté

14.2.2 Nomination de Monsieur Pierre Laroche

CM-2007-04-4884

Considérant la vacance du siège dédié à la table sectorielle « Chambre de commerce » au conseil d'administration de la Société de développement économique de la région de Thetford (SDERT – CLD) à la suite de la démission de Monsieur Raynald Paré;

Considérant que, lors d'une réunion régulière tenue le 10 avril 2007, la Chambre de commerce et d'industrie de L'Amiante (CCIA) a résolu de désigner Monsieur Pierre Laroche pour être nommé au conseil d'administration de la SDERT;

Il est proposé par Madame Josette Vaillancourt et résolu unanimement d'accepter la candidature soumise par la CCIA et de nommer Monsieur Pierre Laroche à titre de représentant de la table sectorielle « Chambre de commerce » au conseil d'administration de la Société de développement économique de la région de Thetford (SDERT – CLD).

Adopté

14.3 Invitation aux propriétaires de boisés

Dans le cadre de l'Entente spécifique de régionalisation portant sur l'expérimentation d'un modèle de gestion intégrée du cerf de Virginie, un colloque d'une journée sur l'accueil des chasseurs sur les terres privées aura lieu le jeudi 3 mai prochain. L'invitation sera transmise aux municipalités de la MRC.

14.4 Demande de changement de nom du lac Saint-François

CM-2007-04-4885

Considérant que les municipalités riveraines du lac Saint-François ont demandé à la Commission de toponymie du Québec de changer le nom de ce lac pour celui de « Grand lac Saint-François »;

Considérant que l'avis de la MRC est demandé par la Commission de toponymie relativement à cette demande de changement de nom officiel du lac Saint-François;

Il est proposé par Monsieur André Gosselin et résolu unanimement que la MRC de L'Amiante n'a aucune raison de s'opposer à la demande de changement de nom officiel du lac Saint-François pour celui de « Grand lac Saint-François ».

Adopté

14.5 Comité Uni-Vert

En retour sur la présentation effectuée en pré-séance par les membres du Comité Uni-Vert, il est convenu que chacune des municipalités effectuera le suivi approprié. La MRC acheminera à chacune des municipalités un formulaire d'achat regroupé en fonction des différents produits offerts par le Comité.

14.6 Direction générale – Dispositions du Code municipal du Québec

Ce sujet sera traité lors d'une séance ultérieure.

14.7 Comité de gestion du bassin de la rivière Saint-François (COGESAF)

Madame Hélène Faucher livre un compte rendu d'une réunion du COGESAF, tenue à Sherbrooke le 10 avril dernier, relativement à la mise sur pied prochaine d'un « comité local de bassin versant pour le bassin du lac Saint-François ». Une discussion s'en suit.

15. PROCHAINE SESSION DU CONSEIL DES MAIRES

La prochaine réunion des membres du conseil des maires aura lieu le mercredi 9 mai 2007.

CM-2007-04-4886

16. FERMETURE DE LA SESSION

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Monsieur Pierre Quirion et résolu unanimement que la réunion soit terminée. Il est 22 h 30.

Adopté

HÉLÈNE FAUCHER
PRÉFET

ALAIN GRAVEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRETARE-TRÉSORIER

Je certifie que la MRC dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses des résolutions CM-2007-04-4864, CM-2007-04-4865, CM-2007-04-4866, CM-2007-04-4867 et CM-2007-04-4868.

Alain Gravel
Directeur général
et secrétaire-trésorier